

machines à Comps ou Monfrin, par les eaux du Gardon et du Rhône; un canal intermédiaire de Saint-Gilles à Frontignan, alimenté par le petit Rhône au moyen de machines élévatoires; et un canal inférieur de moindre importance des Tourradons à Mauguio.

3° Enfin un groupe d'aval, comprenant les bassins de l'Orb et de l'Hérault, pour lesquels M. Leger ne propose aucun canal, l'irrigation pouvant être assurée par diverses entreprises locales.

L'avantage de ce projet est de permettre une exécution partielle, au fur et à mesure des exigences de l'irrigation. Si je devais, de toute rigueur, subir l'exécution des canaux dérivés, c'est à ce projet que je me rallierais : de plusieurs maux, il faut choisir le moindre. Cela paraît être un peu l'opinion de l'auteur même. Dans les diverses brochures remarquables qu'il a publiées, il démontre tout d'abord avec une grande force de raison et une grande richesse d'arguments que la construction des canaux ne s'impose pas comme une nécessité; que cette grande entreprise est un luxe, et cette grande dépense une folie; et il le démontre si bien que lorsqu'il arrive à présenter son projet d'exécution morcelée on croit l'entendre dire : « Adoptez ce système! Quand on aura fait le premier de mes canaux, on ne fera pas les autres! » — Ne riez pas, Messieurs! Dieu me garde de vouloir railler. Je dis cela à l'éloge de M. Leger. Il faut un rare bon sens pour se dégager de l'aveuglement paternel; il faut une rare élévation d'esprit pour juger son œuvre avec tant de modération. J'ajoute que M. Leger a le mérite exceptionnel, peut-être unique, de s'être intéressé à l'exécution des canaux dérivés, en restant... désintéressé (*Applaudissements*). Il s'est lancé dans la lutte en bon Français, qui veut